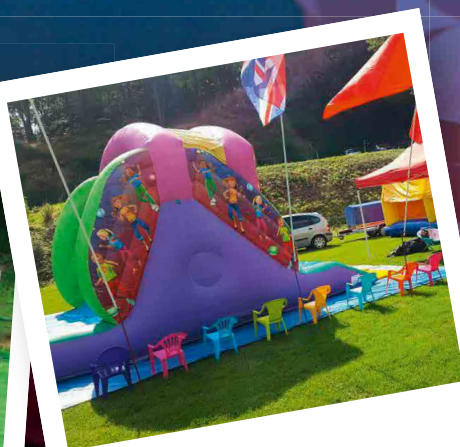


BULLETIN
MUNICIPAL
2017



Cires-lès-Mello



CIRES AUTO-ÉCOLE

COTTEL Philippe



Téléphone :
03 44 56 19 23

Mobile :
06 37 52 84 12

42 rue de la Ville • 60660 CIRES-LES-MELLO



Bea'titude
La maison du bien être

Votre carte de RDV

Invitation au voyage des sens : Tel 03 44 27 14 99

Béatrice et Amandine vous accueillent du lundi au samedi de 8h à 19h
Fermeture hebdomadaire le mercredi

Pensez à prévenir à l'avance en cas d'annulation merci

Armurerie de la Villeneuve

Dany Magloire, votre armurier diplômé de l'école de Liège, à votre service...

Horaires d'ouverture :
mardi au vendredi 9h - 19h,
Samedi 9h - 18h.



- Notre offre spéciale :
100 cartouches cal. 12 (36 g) à 24,90 €!
- Des armes neuves et un large stock de fusils et de carabines d'occasion...
- Et toujours l'expertise et les services d'un atelier 100% autonome



Armurerie de la Villeneuve - 5 lieu dit la Villeneuve - Route de Beauvais - D 44 - 60660 Cires-les-Mello
E-mail : magloire.dany@yahoo.fr - Tél : 03 44 53 52 96

Boucherie Charcuterie Eleveur Abatteur en agriculture Bio

Spécialités : Boudin noir et blanc,
jambon blanc à l'ancienne, saucisse sèche...

Guérout Martial

19 rue de la ville, 60660 Cires les Mello

Tél. : 03 44 56 40 02



Au Rendez-Vous des Chasseurs

16 Grande Rue Le Tillet
60660 CIRES LES MELLO
Tel : 03 44 56 41 40

Imprimerie

NUMÉRIQUE OFFSET

Petit et Grand format

Conception
graphique

isl
imprimeur



280 rue Henry Bessemer • 60100 CREIL • Tél. 03 44 64 13 95
contact@imprimerieisl.fr • Imprimerieisl.fr



SARL L'ESCALERA

Fabrication, pose de charpente, maison
ossature, escalier en bois, couverture
zinguerie, aménagement de combles



L'ESCALERA

45 Rue de tanfort
60660 CIRES les MELLO
Tél : 09 50 35 85 41
Fax : 09 83 61 85 93
Portable : 06 46 18 01 49
E-mail : lesescalera@hotmail.fr

siret : 7532 7747 400023 - APE : 4332 A



Siège social : 9/11 Avenue Michelet - 93400 - ST OUEN

Tél. : 01 42 43 64 14 - Fax : 01 42 43 60 92

ACS Agence Ouest : 62 grande rue verte - 78610 LE PERRAY EN YVELINES

ACS Agence Nord : 2 Allée de Chanterac - 60660 CIRES LES MELLO

Tél. : 03 44.56.24.24 - Fax : 03 44.56.24.25

Sommaire

Commune de Cires-lès-Mello

7 rue de la Mairie
60660 Cires-lès-Mello
Tél. 03 44 56 40 11
Fax 03 44 56 41 47

E-mail
mairie.cires.les.mello@wanadoo.fr

Site
www.cires-les-mello.fr

 Facebook
commune de cires-lès-mello

Directeur de la publication
Béatrice Basquin, Maire de Cires-lès-Mello

Rédaction
Virginie Baudson, adjoint à la communication, et
les membres de la commission communication

Photos de la couverture
1^{ère} Fête de l'été, le 19 juin 2016

Conception et impression
Imprimerie ISL Creil/St-Maximin
www.imprimerieisl.fr

Tirage
1600 exemplaires

Remerciements

- Aux annonceurs qui nous ont fait confiance.
- Aux associations et élus pour leurs articles et photos
- A l'équipe municipale

Edito	p. 4
Finances communales 2016	p. 5 et 6
Vie publique	p. 7 et 8
Sécurité	p. 9
Première fête de l'été	p. 10
Vie scolaire	p. 11
Vie pratique	p. 12 à 14
Visites insolites	p. 15
Album photos	p. 16
Infos mairie	p. 17
Vie associative et culturelle	p. 18 à 22
Agenda	p. 23
État civil	p. 24
Tribune	p. 26

**SAVOIR SAUVER UNE VIE ?
DEVENEZ SECOURISTE ACTIF**

 **Secouristes Français
Croix Blanche**

Une passion "Secourir"

Une devise "Servir"

Dispositifs Prévisionnels de Secours
Manifestations sportives, culturelles, ...

Formations de secourisme
Grand public, secouriste actif, pédagogie, ...

Soutien des populations sinistrées
Incendies, inondations, catastrophes, ...

 **Secouristes Français
CROIX BLANCHE**

www.croixblanche.org

Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique
Association agréée de Secours Civil

**Devenez Secouriste
ou Formateur Bénévole**

Renseignement ICI

Nouveau à Cires Lès Mello
croixblancheduclermontois@live.fr

Contact : 06.40.41.77.00

Siege : 20 Rue de Courcelles 60840 CATENOY
Locaux : 9 Rue de Maysel 60 660 Cires lès Mello

 facebook

Croix blanche du clermontois
Ou
Secouristes de Cires les Mello

Édito



Chères Ciroises, chers Cirois,

L'année 2017 sera celle de nos trois ans de mandat ! La charge pour laquelle nous nous sommes engagés n'est pas simple mais vous avez pu constater que vous pouviez compter sur notre détermination afin d'œuvrer dans votre intérêt. Malgré les difficultés financières que nous avons subies depuis notre arrivée, qui rythment malheureusement encore aujourd'hui notre quotidien, les finances sont en partie assainies. Nos efforts ont payé et nous avons réussi à assurer les charges dues à une commune de notre envergure tout en maintenant l'impôt comme nous l'avions promis. Plusieurs projets structurants ont abouti, notamment par la vente de la propriété BARANT grâce au retrait de l'OPAC sur la moitié de cette même propriété qui devait se traduire par la construction de 27 logements sociaux. En effet, les charges restantes nous concernant étaient trop lourdes à supporter et l'accueil d'autant de nouveaux habitants nous auraient obligé à des adaptations, agrandissements et constructions de bâtiments que nos capacités financières ne nous permettent d'absorber sans compromettre notre avenir.

Cet espace d'expression me donne l'opportunité également de rappeler aux cirois que nous avons respecté notre engagement jusqu'ici de ne pas augmenter les impôts. Néanmoins, je tiens à vous informer que les élus et moi-même menons actuellement une réflexion au regard du comportement et de l'attitude de plus en plus déplacé d'une partie de nos concitoyens qui ne savent pas apprécier notre réactivité notamment face aux besoins relatifs à l'augmentation de la population ni aux urgences liées au manque d'entretien de nos bâtiments. En effet, depuis trop d'années, nous sommes confrontés au phénomène de plus en plus récurrent d'habitants qui formulent des exigences de plus en plus démesurées, qui manifestent leur mécontentement souvent de façon agressive, qui adoptent des méthodes très procédurières et d'autres qui sont dans la plainte permanente. Nous ne pouvons que déplorer la non compréhension et le manque d'efforts dont beaucoup de cirois font preuve. CIREs-LES-MELLO n'est pas épargnée par le désengagement continu de l'Etat, la baisse des dotations est une réalité, -170 000 € à ce jour. Il faut que vous le sachiez, notre commune n'a pas d'autres ressources que l'impôt et 50% des foyers cirois n'y participent pas. Si nous voulions satisfaire les exigences de certains, nous serions contraints d'augmenter l'impôt et de ce fait être en contradiction avec notre engagement. Jusqu'à maintenant, nous avons opté pour le contrôle des dépenses plutôt que de céder à la facilité en augmentant les impôts. En ma qualité de Maire, je préfère faire prévaloir l'intérêt général.

J'en profite pour exprimer toute ma gratitude et ma reconnaissance aux agents territoriaux qui font preuve de volonté et d'efforts d'adaptation au regard de nos difficultés. S'ils n'avaient pas eu cette prise de conscience, nous serions sous assistance financière. Grâce à leur sérieux et à leur collaboration, nous avons pu économiser sur tous les postes sans freiner l'évolution des besoins de la commune tout en augmentant notre capacité d'autofinancement. Il n'est bien sûr pas question de thésauriser mais au contraire d'enfin réaliser les projets d'évolution de notre commune prévus dans notre programme notamment sans avoir recours à l'emprunt qui ne nous est toujours pas permis, ni augmenter les impôts pour la 3^{ème} fois consécutive.

Nous avons également le plaisir de vous informer que 2017 sera l'année des travaux de réfection de la RD929 au niveau du centre du hameau du Tillet. Cette année a été également celle de la fusion de la communauté de communes de la Ruraloise avec la communauté de communes du Pays de Thelle.

*Béatrice BASQUIN
Maire de Cires-lès-Mello*



L'équipe municipale, en 2016, a voté son troisième budget primitif. Ce budget a intégré les préconisations formulées dans le rapport de la Chambre Régionale des Comptes visant à redresser les finances communales par des efforts durables.

Depuis deux ans, les mesures prises, visant à retrouver une capacité d'autofinancement, commencent à porter leurs fruits et le compte administratif 2015 présente les résultats suivants :

En section de fonctionnement :

- Résultat de l'exercice : + 419 781,72 €

En section d'investissement :

- Résultat de l'exercice : - 222 860,67 €

Soit un résultat global 2015 de

+ 196 921,05 €

En reprenant les résultats cumulés, le résultat de clôture affiche :

En section de fonctionnement :

+ 988 284,23 €

En section d'investissement :

+ 100 568,87 €

Ces résultats encourageants nous permettent d'envisager l'avenir plus sereinement tout en restant néanmoins vigilants. Il ne faut pas non plus oublier les baisses des dotations de l'Etat qui amputent les marges de manœuvre.

Consciente du contexte économique actuel, la municipalité n'a pas souhaité faire peser aux ménages cirois le poids de ces nouvelles contraintes financières. Conformément à l'engagement pris lors de la campagne électorale, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts et de compenser le manque de recettes par une gestion rigoureuse.

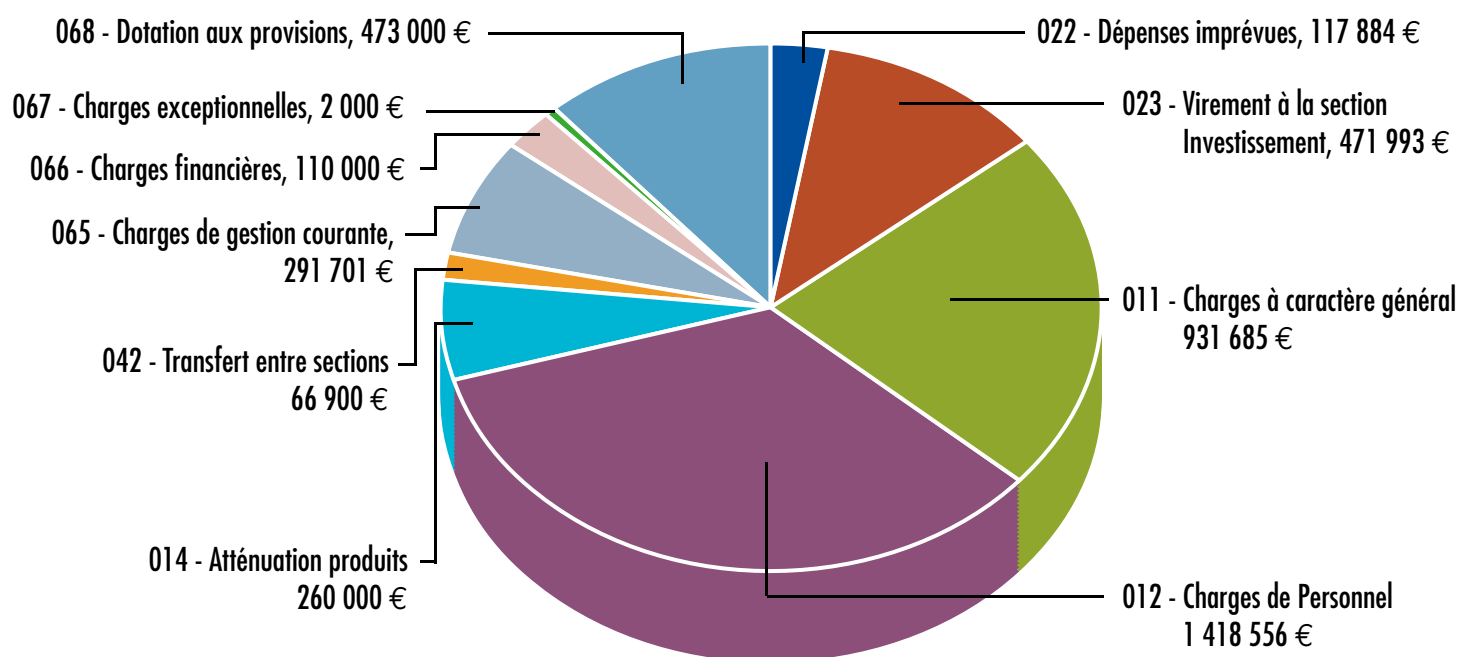
En ce qui concerne les projets d'investissement, un effort est porté sur les travaux et la création de nouvelles classes dans les écoles pour permettre d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. En considérant l'inscription budgétaire pour les travaux des restaurants scolaires, le budget consacré aux écoles et aux cantines atteint un tiers des opérations d'investissement.

En ce qui concerne la propriété Barant, l'ancienne municipalité avait fait valoir son droit de préemption dans le but de réaliser un programme de construction de 27 logements sociaux avec l'OPAC et de proposer, dans la maison de maître, divers services publics. A l'appui d'une étude financière pour évaluer l'impact de la décision à prendre, la municipalité actuelle a choisi de ne pas retenir le projet en raison du coût (895 852 euros) et de la nécessité d'agrandir les écoles et la cantine. Après avoir évoqué plusieurs scénarios, la municipalité a donc décidé de réaffecter cette propriété au domaine privé, en laissant la possibilité aux investisseurs de l'acquérir avec la garantie de limiter la réalisation de logements (coût pour la commune 206 763 euros).

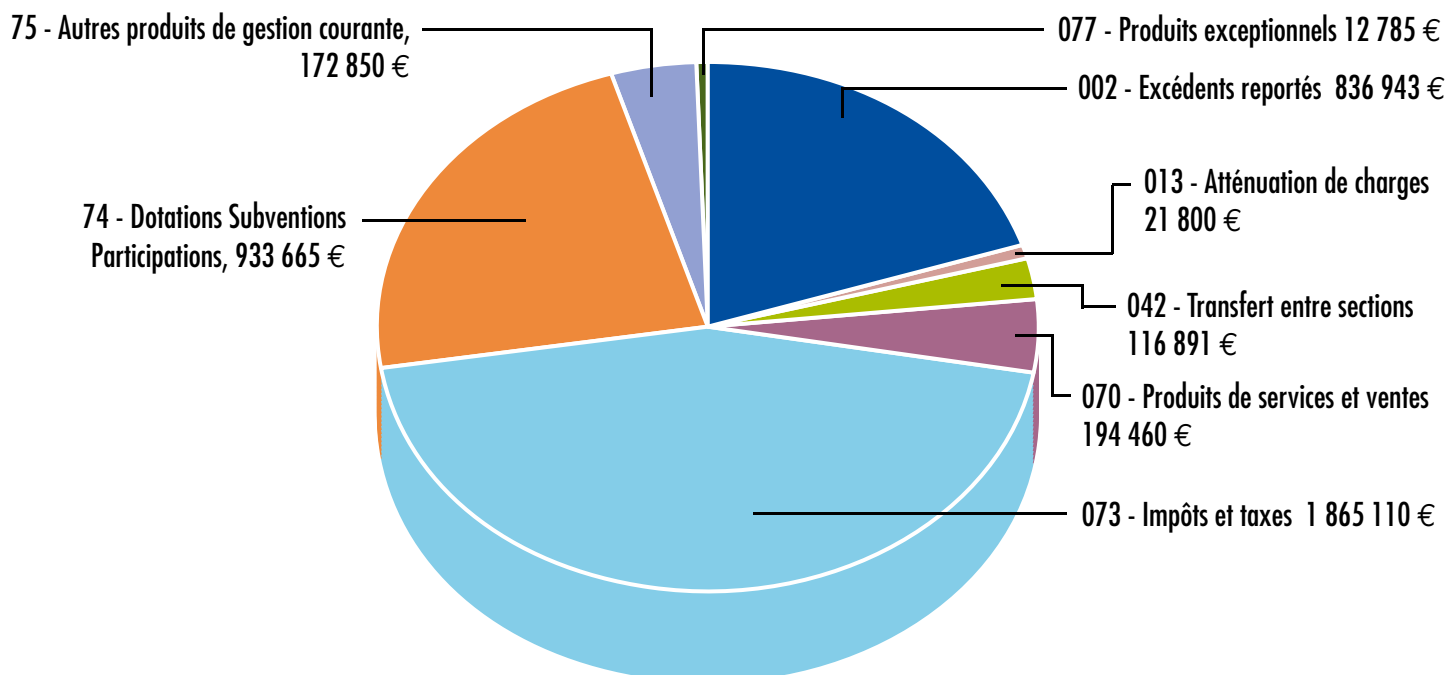
Enfin, de nombreux dossiers de demandes de subventions ont été déposés et la réalisation de ces programmes ne pourra être effectuée qu'après avoir eu l'assurance de leur financement.



Dépenses de Fonctionnement : 4 143 719 €



Recettes de Fonctionnement : 4 143 719 €



URBANISME : TOUS RESPONSABLES

Toute nouvelle construction, toute modification sur le bâti, même un simple élargissement de portail, un changement de couleur pour une façade, la construction d'un abri de jardin, une pose de clôtures, l'installation de volets roulants, sont soumis à autorisation. Le PLU s'applique

en effet à tous les citoyens sans exception. Le service instructeur de la communauté de communes du Pays de Thelle, qui instruit tous les dossiers de notre commune, se charge de faire appliquer ces règles, qui sont complexes pour tout un chacun.

UNE AIDE POUR VOS DÉMARCHES :

Le CAUE 60, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise, est un organisme qui est à la disposition de tous les particuliers qui souhaitent obtenir des conseils en amont de tout acte de bâtir ou aménager. Chaque année, de nombreux particuliers sont reçus

GRATUITEMENT, sur rendez-vous au CAUE. Il suffit pour cela de prendre contact auprès du :

CAUE de l'Oise, 4 rue de l'Abbé du Bos, 60000 Beauvais
Tél : 03 44 82 14 14 • Fax : 03 44 82 81 88
caue60@wanadoo.fr

De l'OPEP à l'ANAH, n'y a-t-il qu'un pas ?

Entendu il y a quelques jours : accord de l'OPEP pour diminuer la production de pétrole.

Conséquences envisageables : une hausse du prix du baril de pétrole et à terme, une hausse du prix du fioul et du gaz, mais aussi une hausse du coût des travaux (les matériaux circulent et les artisans se déplacent).

De bonnes raisons d'envisager dès à présent des travaux d'amélioration thermique dans son logement.

Entendu ce matin au journal : l'isolation des combles perdus à 1€

De quoi s'agit-il ? Ce dispositif de Certificat d'Economie d'Energie est-il pertinent dans toutes les situations ?

L'utilisateur ploie sous les informations.

- Comment accéder aux aides de l'ANAH, le crédit d'impôt, l'éco-prêt à taux 0%, les PIG et OPAH, le SPEE, les CEE... ?
- Et surtout comment les articuler ?
- Comment répondent-elles à des projets de travaux modestes et au coup par coup ?
- Comment répondent-elles à des projets globaux d'amélioration thermique de l'habitat ?
- Comment le cumul des aides favorise-t-il des projets globaux plus performants avec pour les ménages un reste à charge moindre que pour des travaux modestes et isolés ?
- Quels contrats signer ?
- Quelles assurances souscrire ?
- Quelles précautions prendre quand le couple rénove un bien de famille ?

Une adresse unique : l'ADIL de l'Oise 03.44.48.61.30 où les juristes et les conseillers info-énergie répondent à toutes ces questions... et à bien d'autres !

Connaissez-vous l'ADIL de l'Oise ?

L'ADIL de l'Oise en quelques chiffres

1 Association agréée par le Ministère du Logement

1 Adresse :

- 17 rue Jean Racine
- 60000 Beauvais
- 03.44.48.61.30
- Adil60@wanadoo.fr
- www.adil60.org

2 Missions de service public :

- Conseil info logement
- Conseil Info Énergie

3 Conseillères juristes

3 Conseillers info énergie

34 Permanences décentralisées pour un service public de proximité

0 € Consultations gratuites et neutres

140 Plans et simulations financières d'accession à la propriété

10500 Consultations données en 2015

548 Communes de provenance des usagers

L'ADIL de l'Oise en quelques mots

Mission info-logement :

- Rapports locatifs
- Copropriété
- Amélioration de l'habitat
- Fiscalité immobilière
- Droit de la construction
- Droit de la famille appliqué au logement
- Conseil en accession à la propriété avec simulations financières
- Lutte contre l'habitat indigne

Mission info énergie

- Conseils sur les priorités de travaux d'économies d'énergie
- Conseils sur les matériaux et leur mise en œuvre
- Informations sur les aides financières et fiscales
- Conseils sur les éco-gestes
- Conseils sur la RT2012 en construction neuve

PLU : Modification simplifiée

Le 04 décembre 2007, la commune de CIRE-LES-MELLO a approuvé son Plan Local d'Urbanisme avec un emplacement réservé rue des Usines, situé en centre bourg, et un autre sur le lieudit « Les Grouettes », situé au Sud-Ouest de la commune de CIRE-LES-MELLO.

Emplacement réservé n° 3 « Rue des Usines » :

L'emplacement réservé n° 3 se situe rue des Usines, au cœur d'une zone UA du Plan Local d'Urbanisme, proche du passage à niveau n° 54 et s'inscrit sur l'emprise de la parcelle cadastrée section AB n° 156 d'une surface de 376 m².

Cet emplacement réservé avait été inscrit, à l'origine du Plan Local d'Urbanisme, afin de prévoir un élargissement de la Rue des Usines à hauteur du passage à niveau n° 54 dans le but de faciliter la circulation des véhicules et d'améliorer la visibilité dans le virage à proximité du passage à niveau.

Les propriétaires de la parcelle concernée par l'emplacement réservé n° 3 ont décidé de vendre leur bien et une déclaration d'intention d'aliéner a été reçue en mairie le 27 décembre 2015. Cependant, la municipalité actuelle ne souhaite pas se porter acquéreur de cette parcelle, faute de moyens financiers suffisants. Devant prioriser ses dépenses, la commune souhaite réaliser des projets plus urgents. Il convient donc de supprimer le dit emplacement réservé grevant la parcelle section AB n° 156.

Emplacement Réservé n° 9 – lieudit « Les Grouettes » :

L'emplacement réservé n° 9 est situé lieudit « Les Grouettes » intégré en zone Nm au Plan Local d'Urbanisme, secteur dédié à l'activité de sports de loisirs ou de plein air. Il s'inscrit sur les parcelles cadastrées section ZM n° 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 42 pour une surface totale de 52 316 m².

Cet emplacement réservé avait été inscrit au PLU avec pour objectif l'aménagement d'un terrain de moto-cross communal accompagné de stationnement et de locaux (vestiaires, salles pour les associations...). L'association BOURDON, propriétaire antérieur du terrain objet de l'emplacement réservé n° 9, a informé la commune de son intention de vendre son bien par lettre en date du 12 avril 2013. L'association de moto-cross ayant disparue et aucune autre association ne s'étant manifestée depuis, il a été décidé par délibération du conseil municipal en date du 05 juin 2013, de ne pas acquérir cette propriété et de renoncer à la mise en œuvre du dispositif de l'emplacement réservé.

Il convient donc de supprimer l'emplacement réservé n° 9 grevant les parcelles ci-dessus énumérées.

La procédure est actuellement en cours et la modification simplifiée du PLU devra être approuvée prochainement par le conseil municipal.

Travaux réalisés en 2016

NATURE DES DÉPENSES	
ERDF contribution d'extension de réseau Rue de Montbas	2 931,50 €
Travaux d'extension de réseau EDF - quartier La Couture - pré-étude	1 032,00 €
Acquisition lots de panneaux de signalisation routière	1 897,14 €
Acquisition devises de la République pour écoles	598,50 €
Remplacement adoucisseur de la restauration scolaire Jean de la Fontaine	1 075,80 €
Remplacement chaises Services Administratifs	560,74 €
Acquisition de matériel pour les Services Techniques nécessaires à la réalisation des travaux en régie	1 461,10 €
Acquisition d'un véhicule pour le Centre de Première Intervention	43 180,80 €
Remplacement de containers à ordures ménagères détruits au cimetière communal	1 008,00 €
Remplacement aspirateurs divers batiments	1 257,60 €
Mise en conformité cloches Eglise St Martin	5 707,20 €
Remplacement des portes sectorielles des Services Techniques	7 415,86 €
Réalisation d'une étude diagnostique A.D.A.P pour l'accessibilité des handicapés sur l'ensemble des bâtiments communaux	4 260,00 €
Réfection complète du mur de clôture devant la mairie	10 690,00 €
Remplacement bac à graisse école maternelle J de la Fontaine	9 092,39 €
Création d'un événement école maternelle J de la Fontaine	1 242,54 €
Réfection partielle de la toiture école maternelle du Tillet	15 267,42 €
Contrôle H2S école maternelle J de la Fontaine	1 440,00 €
Acquisition de mobilier pour équiper la nouvelle classe	10 021,10 €
Acquisition de mobilier pour équiper la seconde classe	5 988,54 €
Remplacement menuiseries et stores ABCD	12 510,00 €
Frais notariés relatifs à la résiliation du Bail Emphytéotique Administratif	31 206,58 €
Déplacement ligne électrique et informatique étage primaire du Tillet	1 552,93 €
Mobilier complémentaire restauration scolaire du Tillet	3 363,96 €
Création d'une classe supplémentaire - école maternelle du Tillet	19 304,19 €
Mise en conformité réseau eaux usées restauration scolaire J de la Fontaine	4 906,67 €
Travaux d'extension restauration scolaire du Tillet	4 053,68 €
TOTAL OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	203 026,24 €

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS



L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie **à partir du 15 janvier 2017**

QU'EST-CE QUE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) ?

Elle prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site www.service-public.fr (CERFA n°15646*01), à remplir puis imprimer.

Votre enfant devra l'avoir avec lui ainsi que :



SA PIÈCE D'IDENTITÉ
carte d'identité ou passeport



LA PHOTOCOPIE DU TITRE D'IDENTITÉ DU PARENT signataire du formulaire

Vous n'avez pas à **fournir ces documents à qui que ce soit avant** ; votre enfant doit juste être en mesure de les présenter lors des contrôles aux frontières.

L'imprimé CERFA est le **seul document valable** ; il devra être original (pas de photocopie). Aucune autorisation prenant une autre forme que l'imprimé Cerfa ne sera acceptée.

INAUGURATION AU CPI



Le 6 janvier, Madame le Maire, le chef du centre de première intervention et le président de l'association de la croix blanche du Clermontois étaient réunis pour inaugurer le nouveau véhicule, en présence du Lieutenant Vaillant représentant le SDIS et du conseiller départemental Alain Blanchard et l'officialisation de l'association des secouristes de la Croix blanche du Clermontois.



À vélo, le casque devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers

Encourager l'apprentissage du vélo comme activité physique - excellente pour la santé comme pour la qualité de l'air - nécessite, dès le plus jeune âge, d'adopter les bonnes habitudes de sécurité.

Protéger les plus vulnérables fait partie des priorités du Gouvernement. Ainsi, le port du casque à vélo devient obligatoire pour les enfants (conducteurs ou passagers) de moins de 12 ans à compter du 22 mars 2017.

Adultes, si vous encouragez vos enfants à pratiquer du vélo, montrez l'exemple !

La responsabilité de l'adulte est engagée.

Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de quatrième classe (90 euros).

Obligations des riverains en cas de neige



Parmi les obligations qui pèsent sur les riverains, il y a celle de nettoyage, en particulier de "mise en tas de la neige pour faciliter l'enlèvement" (circulaire du ministre de l'intérieur du 13/09/1966, J.O. du 25/10/1966).

De même, en tant que propriétaire d'une maison qui borde la voie publique, le riverain est responsable des dommages que sa maison peut causer aux tiers (Art. 1384 du Code Civil). En particulier, l'accumulation de neige sur le toit d'une maison peut, par sa chute, blesser des passants et engager la responsabilité civile du propriétaire. Ce dernier doit donc prendre les dispositions qui s'imposent, soit pour que la neige soit retenue sur le toit et évacuée au moment de la fonte, soit pour l'enlever et éviter la chute de blocs sur les passants. Il est rappelé qu'en cas de location, ces obligations pèsent sur le locataire.

1^{ère} fête de l'été

Le 19 juin, la municipalité et les associations ciroises se sont retrouvées sur le stade Henry Bailly pour la première fête de l'été.



Le public était au rendez-vous pour cette journée ensoleillée, placée sous le signe de la bonne humeur.

Jeux, démonstrations et expositions ont permis de découvrir le monde associatif.

Les enfants et les grands se sont réunis autour de la ferme Tiligolo. Cochons, oies, canards, lapins, chèvres se sont donnés en spectacle aidés de deux fermiers. Les enfants ont pu nourrir les animaux au biberon.

Le repas du midi a été assuré par l'Union sportive de Cires-lès-Mello.



Après une bonne journée, rendez-vous est donné pour le 25 juin 2017.

Vie scolaire

La rentrée scolaire a eu lieu le 1^{er} septembre 2016.

Effectifs des écoles :

- **Ecole maternelle centre** : 100 enfants répartis en 4 classes
- **Ecole maternelle Tillet** : 67 enfants répartis en 3 classes
- **Ecole primaire centre** : 185 enfants répartis en 7 classes
- **Ecole primaire Tillet** : 95 enfants répartis en 4 classes

Bienvenue à Mme Joan (école primaire centre).

Classe de neige

Une classe de l'école primaire centre et deux classes de l'école primaire Tillet partiront à Saint Paul en Chablais (74) du 6 au 17 mars 2017.

La commune participe au paiement du séjour à hauteur de 50% pour les enfants de la commune.

Opération un dessin pour un soldat

Les élèves de notre commune, à l'initiative de l'association «solidarité Défense», relayée par les organismes d'officiers et de sous-officiers de réserve (UNOR – FNASOR) ont de nouveau participé à l'opération "les dessins de Noël". Ce n'est pas moins de 267 dessins qui sont mis dans les colis et sont acheminés à nos militaires en opération sur notre territoire ou à l'étranger et ceux hospitalisés, lors des fêtes de fin d'année en marque de soutien et de solidarité. Ce geste confirme un esprit de civisme et de citoyenneté de nos enfants. Bravo à eux !

Merci à M. Jean-François CATTEAU et aux professeurs des écoles.

Les enfants ont également participé à la cérémonie organisée au carré militaire le jeudi 10 novembre.

Devise et drapeaux

Des panneaux républicains ont été installés sur les murs des écoles.

Ils sont composés de la devise de la France, ainsi que les drapeaux français et européen.



Cantine :

Un nouveau prestataire cantine a pris ses quartiers dans les cantines.

L'entreprise Convivio est une entreprise familiale dont le siège social est situé en Bretagne. Spécialiste de la restauration collective, Convivio choisit ses prestataires au plus proche et fait confiance aux producteurs locaux. Respectueux des méthodes traditionnelles de cuisine, l'entreprise sensibilise les enfants aux éco-gestes et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Des journées à thème (semaine du goût, Noël, galette des rois, crêpes...) seront organisées tout au long de l'année scolaire.



Crêpe au fromage
Poulet rôti
Petits pois carottes
Brie
Fruit de saison

Exemples de menus

ou betterave rouge
parmentier de volaille
yaourt aux fruits
sablé des Flandres




Cuisine évolutive
PRÉPARATION ET LIVRAISON DE REPAS

Des prestations personnalisées et
un savoir-faire reconnu **dans la livraison
de repas en restauration collective**

www.convivio.fr



Convivio NORMANDIE/PICARDIE
Le Château de Bois Himont - 76 190 BOIS HIMONT
02 35 95 80 49 - commercial.nord@convivio.fr

Cuisine évolutive est une solution de restauration proposée par Convivio

Fusion pays de Thelle

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le paysage administratif de la commune de Cires-lès-Mello évolue. En effet, la communauté de communes de la Ruraloise disparaît et fusionne avec la communauté de communes du pays de Thelle, dans le cadre de la refonte de la carte des intercommunalités instituée par la loi.

Ce nouvel ensemble intercommunal regroupe 42 communes dont le siège est fixé à Neuilly-en-Thelle et compte 60 000 habitants environ. Notre commune est la deuxième commune la plus peuplée de ce nouveau territoire après Chambly.

Lors de la séance du conseil communautaire du 09 janvier 2017, le président de la structure a été élu. Il s'agit de Jean-François MANCEL. La commune de Cires-lès-Mello sera représentée par 4 élus qui s'attacheront à défendre nos intérêts.

Une nouvelle ère s'ouvre pour ces 42 communes qui unissent leurs forces pour servir au mieux les intérêts des habitants de ce nouveau territoire. A ce titre, les conseillers communautaires travaillent actuellement sur l'harmonisation des compétences de cette nouvelle structure. Pour cela, vous pouvez compter sur la volonté et la détermination des 4 élus cirois qui représentent notre commune au sein de la nouvelle entité fusionnée (Béatrice BASQUIN, Bertrand VANDEWALLE, Josiane VANDRIESSCHE, Gille PAUMELLE).

Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'évolution de cette fusion qui impactera notre vie quotidienne en termes de services.

La Poste



Depuis le printemps, la Poste a réorganisé son fonctionnement, ce qui engendre des perturbations dans l'acheminement et la distribution du courrier et également dans les horaires d'ouverture du bureau au public. La mairie n'est nullement responsable de cette situation. A plusieurs reprises, elle est intervenue auprès de la direction.

Elections

Présidentielle :

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le **dimanche 23 avril 2017** et le second tour le **dimanche 7 mai 2017**. Les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 19h**.

Législatives :

Les élections législatives auront lieu les dimanches **11 et 18 juin 2017**. Les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 18h**.

Ouverture bibliothèque

La bibliothèque est ouverte

Mardi : 16h30 – 18h00

Mercredi : 14h00 – 16h30

Samedi : 14h00 – 16h30

Des modifications peuvent intervenir selon les plannings et les intempéries.



Centre de soins

Le centre de soins vous accueille du lundi au samedi de 8h00 à 9h00 sur rendez-vous.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00.

Une permanence administrative est également assurée le lundi et vendredi de 16h30 à 18h00.

Les infirmières du centre assurent également les soins à domicile 7 jours sur 7

Vous pouvez les contacter au 03.44.56.41.44

Vente terrains

La Commune de Cires-lès-Mello met en vente des terrains à bâtir non viabilisés situés dans un lotissement calme.

A = 670m² / B = 617m² / C = 650m² / D = 648m²

Proche centre-ville avec commerces à proximité et gare à 2min en voiture (ligne Beauvais-Creil).

Si vous avez d'autres interrogations, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Bloc tel



Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

La loi précise qu'il est interdit à tout professionnel, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, à l'exception des cas énumérés par la loi. En particulier, vous pourrez toujours être appelé dans les cas suivants : par les professionnels chez qui vous avez un contrat en cours, pour des appels de prospection en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines, pour des motifs qui ne concernent pas la vente de biens ou de services (Les appels émanant d'un service public, les appels émanant d'instituts d'études et de sondage, les appels émanant d'associations à but non lucratif, si vous avez communiqué de manière libre et non équivoque votre numéro afin d'être appelé)

Comment cela fonctionne-t-il ?

Depuis le 1er juin 2016, tout consommateur peut s'inscrire gratuitement sur cette liste sur le site :

www.bloctel.gouv.fr

Il recevra par e-mail une confirmation d'inscription sous 48 heures. Il convient que le consommateur vérifie que le message est bien arrivé dans sa boîte mail et si nécessaire, qu'il regarde dans les spams. En effet, l'inscription ne sera prise en compte que lorsque le consommateur aura cliqué sur le lien hypertexte qui sera présent dans ce courriel.

Le consommateur sera alors protégé contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de son inscription qui lui sera envoyée par email. Il aura alors accès à son espace personnel en ligne qui lui permettra de gérer son compte.

Le Pass permis citoyen



Atout indispensable pour accéder à l'emploi ou à une formation, le Pass Permis Citoyen encourage les jeunes oisiers à s'engager dans un projet qui impactera positivement leur vie. En échange d'une action citoyenne de 70h au service d'une collectivité ou d'une association, l'adhérent du dispositif Pass Permis Citoyen se responsabilise et investit pour son avenir.

Cette expérience lui permettra de renforcer son esprit citoyen, de créer du lien social mais également de bénéficier d'une aide financière de 600€ allouée par le département.

Les démarches sont à effectuer par le jeune. Il doit trouver son organisme d'accueil et en arrêter les modalités (lieu, calendrier, missions) avant le dépôt de sa candidature au conseil départemental.

Plus d'informations sur

<http://www.oise.fr/loise-sengage/loise-des-droits-et-des-devoirs/le-pass-permis-citoyen/>



MaxInfoWeb



Prestations Informatiques
Création de sites Internet

www.maxinfoweb.com - 09.72.30.50.60
03, Rue de Blaincourt - 60660 Cires Les Mello

Prolongation des cartes nationales d'identité

En 2014, la durée de validité de la carte d'identité est passée de 10 à 15 ans.

Votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans si vous étiez majeur au moment de sa délivrance et que la carte était encore valide le 1er janvier 2014.

Condition de prolongation automatique

Date de délivrance	Date d'expiration visible sur le titre	Nouvelle date d'expiration	Condition liée à l'âge
2004	2014	2019	Être né en 1986 ou avant + majeur lors de la délivrance
2005	2015	2020	Être né en 1987 ou avant + majeur au moment de la délivrance
2006	2016	2021	Être né en 1988 ou avant + majeur au moment de la délivrance
2007	2017	2022	Être né en 1989 ou avant + majeur au moment de la délivrance
2008	2018	2023	Être né en 1990 ou avant + majeur au moment de la délivrance
2009	2019	2024	Être né en 1991 ou avant + majeur au moment de la délivrance
2010	2020	2025	Être né en 1992 ou avant + majeur au moment de la délivrance
2011	2021	2026	Être né en 1993 ou avant + majeur au moment de la délivrance
2012	2022	2027	Être né en 1994 ou avant + majeur au moment de la délivrance
2013	2023	2028	Être né en 1995 ou avant + majeur au moment de la délivrance

Vous pouvez voyager à l'étranger seulement si le pays de destination accepte que la date inscrite sur votre carte ne corresponde pas à sa date réelle d'expiration.

Seulement certains pays acceptent une carte d'identité prolongée automatiquement. N'hésitez pas à venir vous renseigner en Mairie et consulter cette liste.

A compter du 15 Mars 2017, la procédure de délivrance de carte nationale d'identité sera simplifiée et traitée selon les modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Afin de vous faire délivrer une nouvelle CNI (Carte Nationale d'Identité), il vous faudra vous rendre dans l'une des communes équipées d'une station de recueil de passeports.

Voici la liste des communes équipées du dispositif de recueil dans le département de l'Oise : Attichy, Auneuil, Beauvais, Breteuil, Chambly, Chantilly, Chaumont en Vexin, Clermont, Compiègne, Creil, Crépy en Valois, Estrées Saint Denis, Grandvilliers, Le Coudray Saint Germer, Liancourt, Margny les Compiègne, Méru, Nanteuil le Haudouin, Noailles, Nogent sur Oise, Noyon, Pont Sainte Maxence, Ressons sur Matz, Ribecourt Dreslincourt, Saint Just en Chaussée, Senlis et Verneuil en Halatte.

Gagnez du temps grâce au dispositif de pré-demande en ligne de l'ANTS :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>



SOMMET Georges
depannage@sosordi60.com

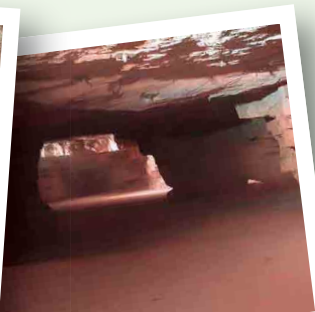
SOS ORDI 60

<http://www.sosordi60.fr>
06.89.08.47.66

6 rue du chateau
le tillet 60

Carrières de Saint Maximin

" Voyage au centre de la terre "



La maison de la Pierre est située à Saint Maximin, installée à proximité d'une carrière souterraine.

On y découvre les différentes manières d'extraire la pierre. Ce véritable voyage autour des sens et des sensations propose des visites de carrières souterraines et à ciel ouvert, des initiations à la sculpture sur pierre et à la géologie, des jeux de piste insolites et bien d'autres plaisirs à découvrir en famille ou en groupe.

La maison de la Pierre - St Maximin

22 rue Jean Jaurès, 60740 Saint Maximin.

Tél : 03 44 61 18 54

Mail : contact@maisonpierre-oise.fr

<https://maisondelapierre-oise.fr/>

Le Musée de la Vie Agricole d'HETOMESNIL

Le musée de la vie agricole et rurale d'Hétomesnil est situé à 20 minutes de Beauvais. Il est installé dans une ancienne ferme-école du XIX^e siècle. Il accueille tout au long de l'année un public scolaire et familial avec des journées d'animation.

Ce lieu présente la vie d'une ferme, ses cultures, ses artisans, les objets de la vie quotidienne et une mini-ferme. Durant l'été, le musée propose aussi une animation, « Maïs aventure » : un labyrinthe tracé dans un champ de maïs avec des énigmes et des jeux intergénérationnels. De plus, vous pouvez y découvrir une salle de classe reconstituée datant du début du siècle dernier et un atelier d'écriture.



Musée de la vie agricole, 186, rue de Marseille, 60360 Hétomesnil

@museevieagricole.dhetomesnil

03 44 46 92 98

Le MUDO, le musée de l'Oise



Le musée départemental est installé dans l'ancien palais épiscopal des évêques, comtes de Beauvais et pairs de France.

Le nouveau parcours invite le visiteur au voyage à travers une sélection d'œuvres dédiées au paysage, des forêts françaises aux lacs italiens, des confins de l'Orient aux frimas danois grâce aux tableaux de Camille Corot, Alfred Sisley, Paul Huet et Prosper Marilhat.

Le musée a ensuite choisi de mettre en valeur les peintures décoratives d'Alexis-Joseph Mazerolle et Pierre-Victor Galland notamment, ainsi que de magnifiques céramiques de Jules-Claude Ziegler.

Présentée dans l'ancienne salle de réception de l'évêque, l'impressionnante toile inachevée de Thomas Couture, « *L'Enrôlement des volontaires de 1792* », rénovée grâce au mécénat participatif, déploie de

nouveau ses 45 m² aux côtés de nombreuses études préparatoires.

La visite se termine sous le regard de la Vierge de Jean-Auguste Dominique Ingres, d'une sélection d'esquisses peintes et de modèles sculptés exprimant le renouveau de l'art religieux.

MUDO - Musée de l'Oise, 1 rue du Musée, 60000 Beauvais, Tel : 03 44 10 40 50

ENTRÉE GRATUITE : Ouvert de 11h à 18h, fermé le mardi et certains jours fériés



Fête du printemps



Tournoi international de Balagny



Cérémonie patriotique



Défilé aux lampions



**La municipalité
adresse ses
félicitations à**

**Gauthier
DELANNOY**

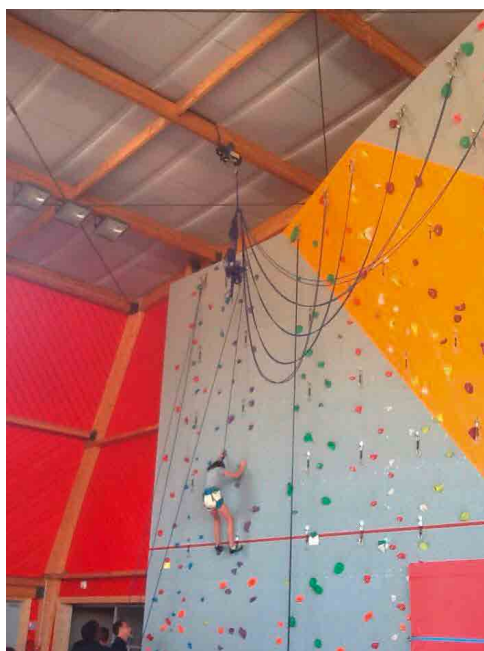
**sacré champion
de l'Oise de
gymnastique
le week-end du
21/22 janvier.**

FORUM

Le 3 septembre 2016, avait lieu au complexe sportif Céline Goberville, la troisième édition du forum des associations. Cette année encore de nombreuses associations s'étaient données rendez-vous de 10h00 à 17h00, pour présenter leurs activités tant sportives que culturelles.

Le public est venu en nombre pour se renseigner, s'inscrire ou même essayer les quelques activités en démonstration.

Le forum aura lieu le samedi 2 septembre 2017.



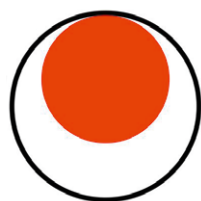
"Le skate park est accessible sous la responsabilité des parents pour les mineurs. Les pratiquants doivent s'équiper de dispositifs de sécurité."



complexe sportif • Planning d'occupation

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche	
	GS	DOJO	GS	DOJO	GS	DOJO	GS	DOJO	GS	DOJO	GS	DOJO	GS	DOJO
9h														
10h							ÉCOLES CHES				ESCALADE ENFANTS	GYM ENFANTS COURS 1		
11h									RENFO SENIORS		ESCALADE ENFANTS DEBUTANT	GYM ENFANTS COURS 2	7	TENNIS
12h				QJ GONG COURS 1 QJ GONG COURS 2							ESCALADE ADULTES			
13h														
14h														
15h			ÉCOLES TILLET								TIR À L'ARC	HIP-HOP		
16h						ZUMBA MATERNELLES ZUMBA PRIMAIRE								
17h														
18h														
19h	BASKETBALL ?	KARATÉ ENFANTS	BASKETBALL ?	JUDO PERFECTIONNEMENT (ENFANTS)	ZUMBA ADOS	AIKIDO ENFANTS	BADMINTON COURS 1 BADMINTON COURS 2	BASKETBALL ?	KARATÉ ENFANTS	RENFORCEMENT MUSCULAIRE ADULTES STEP ADULTES	JUDO EVEL BABY JUDO PETIT TIGRES BABY JUDO INITIATION ENFANTS	BADMINTON ENFANTS COURS 1 BADMINTON ENFANTS COURS 2		
20h	TENNIS FEMMES	KARATÉ ADULTES	TENNIS HOMMES	JUJITSU (ADULTES)	RENFORCEMENT MUSCULAIRE ADULTES ZUMBA ADULTES	AIKIDO ADULTES	ESCALADE	HANDBALL	KARATÉ ADULTES					
21h														
22h														

GS : Grande salle



CIRES - Japan

Karaté

Association

Les membres du bureau de l'association CIRES-JKA sont heureux de vous présenter tous leurs vœux pour la nouvelle année 2017.

Ils vous rappellent qu'ils vous accueillent tous

- Les lundis et jeudis au Gymnase du Tillet de Cires-les-Mello ;
pour les enfants (à partir de 6 ans) de 18h30 à 19h30
et pour les adultes de 19h30 à 21h.

(2 séances d'essai gratuites)

De nouveaux projets sont prévus pour cette année avec l'entrée en compétition pour ceux qui le souhaitent (adultes, enfants à partir de la ceinture orange), et la mise en place de stage.

Retrouvez des informations sur la vie de l'association



sur notre page facebook « cires japan karaté association ».

Profitant de cette parution dans le bulletin municipal de la commune, le bureau tient à remercier les élus et le personnel communal pour leur soutien et tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de CIRES-JKA.

Les membres du bureau



社団法人 日本空手協会
France Japan Karate Association

Vélo Club Cirois

Pour la saison 2015/2016 en VTT (fédération ufolep oise)

Bravo aux enfants qui se sont distingués dans les compétitions.

Palmarès :

- **enfants nés en 2006/2007 :**
Nino BLANCHE (4^{ème} place) et
Anicet DOUMBIA-GUILLAME
(8^{ème} place)

- **enfants nés en 2009/2010 :**
Angelo BLANCHE (2^{ème} place)

Les adultes ont participé aux 24 heures de Buthiers, en Seine et Marne courant juin, puis fin août, un solo Frédéric VIROLLE a participé aux 24 heures de Cergy et fin

septembre 2015, il a également pris part à une spartan-race (18 épreuves sur 18 kms de parcours).

Une sortie club a réuni, jeunes et anciens, sur un parcours de 56 kms de Forges les Eaux à Dieppe pour terminer sur un terrain de camping.

Cette saison a été diversifiée : raid multisports (VTT, run-bike, tir à l'arc, canoë et trail) autour de Cires-lès-Mello, randonnée VTT « René-Gérard » et randonnée de nuit « la nuit du thérain ». Toutes ces activités seront reconduites en 2017 et nous participerons à quelques randonnées VTT supplémentaires du secteur.

Lors du forum du 3 septembre, nous avons inscrit 10 nouveaux jeunes et quelques adultes qui seront fiers de porter les couleurs de Cires-lès-Mello.



le bureau : Fernand Blanche président • Olivier Blanche trésorier • Marina Guillaume secrétaire
Site du club : www.velo.club.cirois-clubeo.com



comité des fêtes CIRE LES MELLO

Siège social : 2 Allée de Chanterac 60660 CIRE LES MELLO

PROJET ANIMATIONS ANNÉE 2017

NOM ANIMATION	DATE
Soirée Repas Les Z'Amours - Sur réservation payable d'avance	Samedi 4/02/2017 Salle des fêtes
CHASSE A L'ŒUF Pour les enfants de la commune de 3 ans à 10 ans Sur inscription des enfants, avec bulletins à déposer dans l'urne à la mairie	Samedi 29/04/2017 MATIN
FÊTE DU PRINTEMPS - Défilé dans les rues Pour les enfants de la commune de 1 an à 12 ans Pour info (Mardi gras : 28/02/2017) et (le Printemps : 20/03/2017) Sur inscription des enfants, avec bulletins à déposer dans l'urne à la mairie	Samedi 29/04/2017 après-midi
FOIRE AUX VÊTEMENTS, ACCESSOIRES DE MODE BIJOUX FANTAISIES ET ACCESSOIRES PUÉRICULTURE (en salle, chaise et table fournies) Sur Inscription PAYANTE d'avance	10h/17h Dimanche 15/10/2017 Salle des fêtes
NOËL des enfants Pour les enfants de la commune de 1 an à 12 ans Sur inscription des enfants, avec bulletins à déposer dans l'urne à la mairie	Décembre 2017 après-midi

Dates sous réserve de modification

Toute l'équipe de l'association du Comité des Fêtes est heureuse de constater que vous êtes toujours aussi nombreux à nos animations et nous vous en remercions tous sincèrement.



Chasse à l'œuf



Soirée Repas les Z'Amours



Fête du printemps

En espérant vous avoir tous aussi nombreux. Nous vous souhaitons une année remplie de douceur et de joie de vivre.

Gardez le sourire, car il est le seul à faire rayonner notre vie.

C'est pour ça que nous voulons continuer à vous surprendre et à égayer vos journées et vos soirées.

Vous souhaitez nous rejoindre, faire partie de notre équipe, apporter des idées nouvelles, nous aider, contactez-nous au 03 44 56 22 50

LES RANDONNÉES CIROISES

Passionnée de marches, l'association, riche d'une trentaine de membres, se réunit en principe chaque premier dimanche du mois pour une randonnée près de Cires-lès-Mello ou aux alentours pour un parcours de 10 à 15 kms.

Une fois par an, elle organise également sur un week-end une randonnée plus lointaine.

A l'Ascension, en partenariat avec le Vélo Club Cirois, une randonnée, en mémoire de René GERARD, figure locale de Tillet, est organisée.

Les randonnées sont ouvertes à tous. Les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès de :

Mme Christiane ANDIOLE,
Présidente des Randonnées
Ciroises au 03 44 56 45 09.



TENNIS

Nouvellement arrivé(e) dans la commune, vous souhaiteriez reprendre le tennis ?

Notre club municipal vous offre cette possibilité.... pour toutes informations adressez-vous soit en Mairie ou par mail à tccireslesmello@fft.fr en indiquant vos coordonnées.

Découverte, loisir, compétition plusieurs possibilités peuvent vous être proposées, comme intégrer nos équipes engagées en championnat départemental ou tout simplement jouer en famille ou entre amis.

TENNIS sur OISE, une animation proposée par le CDOT en partenariat avec le TC Montataire et notre club pour les enfants du primaire, en mai.



CIRESANIM'

CIRESANIM' est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Créée le 19 Mai 2014, elle a pour but de mettre en place des activités physiques et sportives. Ces dernières doivent constituer un facteur important d'équilibre, de santé et d'épanouissement de chacun. Elles sont un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. Leur développement est d'intérêt général et leur pratique constitue un droit pour chacun, quel que soit son sexe, son âge, ses capacités ou sa condition sociale.

Pour le faire, **CIRESANIM'** :

- * Planifie sur quelques jours de la semaine des activités sportives de remise en forme et de danse (cours collectifs de STEP, RENFORCEMENT MUSCULAIRE, DANSE, ZUMBA et HIP-HOP).
- * Assure à ses adhérents un fonctionnement démocratique et veille à observer la déontologie du sport.
- * Respecte les règles d'encadrement, d'hygiène et de sécurité des disciplines pratiquées.
- * Met en œuvre tout autre moyen conformément aux réglementations en vigueur, notamment par l'organisation ponctuelle d'opérations de marketing : repas, spectacles, démonstrations, ...

Nombre d'adhérents au 18 Octobre 2016 :
177 adhérents

Quelques évènements/cours passés en image :

- * Cours de Renforcement Musculaire :
- * Cours de Step :
- * Forum des Associations 2016
- * Soirée SOUS LES SUNLIGHTS DES TROPIQUES
- * Tous pour et avec Timothé

Professeur diplômé d'État :

* **Sonia MELLOUKI – PATOUX** Coach Sportif /
Professeur de ZUMBA & Instructrice ZUMBA
BPJEPS AGFF (Brevet Professionnel de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport / Activités
Gymniques de la Forme et de la Force)

* **Elly MAUDARBOCUS** Professeur de Hip-Hop

Président : Mehdi PATOUX

Nos coordonnées : ☎ : 06. 13. 75. 39. 62. • ✉ : ciresanim@outlook.fr • FB : Assoc CIREANIM

FAMILLES RURALES DE CIRES-LÈS-MELLO

Notre association adhère au mouvement « Familles Rurales », **premier mouvement national familial** regroupant 180 000 familles adhérentes.



Voici les activités hebdomadaires proposées par notre association locale :

- **Qi Gong** ce qui signifie "maîtrise de l'énergie"

Pratique douce issue de la tradition chinoise, cet art corporel devient une danse de la vie, où mouvements, respiration et intention guident l'énergie.

le mardi, de 11h à 12h, ou de 12h à 13h (horaires au choix, selon vos disponibilités) dans le complexe sportif au Tillet.

- **Danse Country**

le lundi de 19h à 20h pour le niveau débutant, et de 18h15 à 19h pour le niveau 2. dans la grande salle polyvalente Ernest Lesur - rue de la Ville.

- **Chorale "Ciremelody"**

dirigée par Amélie, chef de chœur, un vendredi sur 2 de 20h à 22h, et en alternance, le mercredi de 20h à 22h

dans la salle au 1^{er} étage - accès par la grande salle polyvalente Ernest Lesur.

- **Ateliers de dessin pour adultes**

le mardi à partir de 17h

dans la salle au 1^{er} étage - accès par la grande salle polyvalente Ernest Lesur.

- **Patchwork et travaux d'aiguilles** « Echanges de savoir-faire »

le mardi de 14h à 16h30

dans la salle au 1^{er} étage - accès par la grande salle polyvalente Ernest Lesur.

N'hésitez pas à me contacter pour renseignements ou suggestions.

Je suis à votre disposition. Monique PRECHEY

Mél : monique.prechey@laposte.net / tél. : 06 88 32 58 39 ou 03 44 56 22 54

MARBRERIE - POMPES FUNEBRES - FUNERARIUM

SARL AUGUET FILS

DEVIS
GRATUIT

contrat obsèques
organisation complète des
funérailles
chambre funéraire
avec 3 salons

61 rue du Général Leclerc 60250 MOUY
Tél : 03 44 26 64 92 virginie.auguet@sfr.fr

COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage est une association qui a pour but de promouvoir et de réaliser des échanges entre la commune de Cires-lès-Mello et la commune de Bruchmühlen.

En 2016, nous nous sommes rendus en Allemagne pour l'échange officiel puis pour la fête de l'Automne.

Les footballeurs ont de nouveau été accueillis en collaboration avec l'Union sportive de Cires-lès-Mello pour le tournoi international de Balagny sur Thérain.

Le Comité est ouvert à tous, jeunes, moins jeunes, hommes, femmes c'est la ville qui est jumelée et non un groupe de personnes.

Venez nous rejoindre.
Vous serez les bienvenus.



TOUS POUR TIMOTHE

Timothé est un petit garçon cirois de 7 ans. Après avoir lutté pendant plusieurs mois contre une tumeur du tronc cérébral, Timothé est en rémission.

Cependant progressivement Timothé subit les effets secondaires de tous les traitements médicaux et perd l'usage de ses membres, il est tétraplégique, il a une trachéotomie et ses cordes vocales sont paralysées.

Ses parents, son frère et la famille de Timothé souhaitent le retour à la maison de ce petit bonhomme mais la maison doit être aménagée et Timothé a besoin d'un nouveau fauteuil.

Alors, un véritable élan de solidarité s'organise et un appel aux dons est lancé sur le site « le pot commun » tout d'abord et puis ce sont les associations ciroises qui prennent le relais. Cires Anim, association des parents d'élèves, club de handball, FJEP, USCM....

Tous les dons ont été versés à la famille, ce qui a permis de réaliser une partie des travaux d'aménagement de la maison.



Le club équestre du BUIS SUD

Le club équestre du Buis Sud vous accueille toute la semaine, et toute l'année pour des cours, des stages ou des balades.

Diverses activités sont proposées pour les

individuels, pour les groupes et pour les centres de loisirs comme le dressage, le saut d'obstacle, l'endurance, le baby-poney, les poneygames, le horse ball, la vol-

tige, le travail à pied, l'éthologie, le travail de jeunes chevaux, l'équihandi et le TREC.

Le club vous propose également des pensions, demi-pensions, pensions de travail et valorisation de vos chevaux. Il met aussi à votre disposition des chevaux et poneys

de qualité, de tailles et de caractères très différents, mais tous très bien dressés, pour le bonheur des petits et grands cavaliers.

Tout cela dans une ambiance familiale, conviviale, dans un esprit d'équipe et d'entraide !

Contactez-nous :

03 44 26 33 51 Aurélie GRIMBERT : 06 85 40 62 49

Retrouvez nous : sur le site internet <http://ce-buis-sud.wifeo.com/> ou sur la page facebook

« centre équestre et poney club du Buis sud »



COLAS NORD PICARDIE, AU PLUS PRÈS DE VOS PROJETS

AGENCE SYLVAIN JOYEUX OISE

10 rue Emmaüs - CS 20897 - 60000 Beauvais

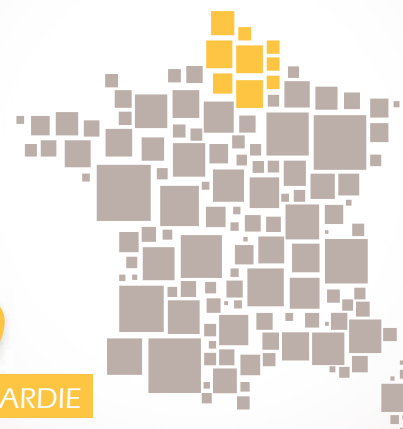
Tél. : 03 44 12 19 60 - Fax : 03 44 12 19 69

sj.beauvais@colas-np.com

/ TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES /
 TERRASSEMENT / ASSAINISSEMENT /
 VOIRIES / ADDUCTION D'EAU POTABLE



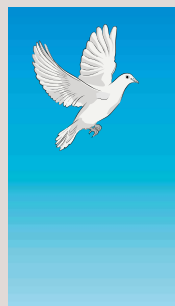
COLAS NORD-PICARDIE



www.colas-france.fr

**SYLVAIN
JOYEUX n.p.**

Ils nous ont quittés



Décès des personnes habitant la commune

Christophe Roland Pierre MIANNAY	14 novembre 2015
Frédéric Serge René HÉBERT	13 décembre 2015
Virginie VIOLETTE	18 décembre 2015
Jeanne Adelina MOURAIN veuve PETIT	27 décembre 2015
Denis Joseph BONNAIRE	30 décembre 2015
Michèle Nicole Rose Ghislain AMAND	
veuve SAUTIER	1er janvier 2016
Rosine Marie RICHEZ divorcée MARIN	13 janvier 2016
Lionel James FALLAI	21 janvier 2016
Camille Marcel BATTEUX	25 janvier 2016
Francis Eugène Bernard ROLAND	4 février 2016
Jean-Patrice GOUBIN	6 mars 2016
Sébastien Kléber Robert LEFRANC	17 mars 2016
Bernard Gilbert Louis SZYMKOWIAK	27 mars 2016
Jeanine BOCHENEK épouse BEREDA	7 avril 2016
Marcel Elisé LEJEUNE	1er avril 2016
Marcel Georges Louis FIRON	7 avril 2016
Marcel Georges GUFFROY	10 avril 2016
Germaine Marthe PETIT veuve DESMAREST	14 avril 2016
Monique Lucienne Jeanne Lucie GALLEUX	
veuve LEGER	28 avril 2016
Jean-Marie Bernard JEANTY	23 mai 2016

Nicolas Marcel Benoit BERNAUER	4 juillet 2016
Bruno Christian Marcel DUBOURGET	11 juillet 2016
Ginette Clothilde Edma VILLAIN	
veuve BASQUIN	6 août 2016
Emile Raymond PETIT	6 août 2016
Claude Constant CANDAT	7 septembre 2016
Bernard Joseph André RICHARD	21 septembre 2016
Elodie Tatiana VARÉ	21 septembre 2016
Jean Henri GUINOT	1er octobre 2016
Jacques Camille BEINCOURT	9 octobre 2016
Natalino CARRARA	5 novembre 2016

Décès des personnes nées dans notre commune

Gérard Carlos PIGEON	20 janvier 2016
Claude Georges DEGLAVE	24 mars 2016
Francis Roger Jules GASSMANN	8 mai 2016
Yvette Andrée Germaine LOBÉ	14 mai 2016
Jean-Luc SAUZÉ	21 mai 2016
Paulette Jacqueline Lucie KAISER	30 juin 2016
Michel Guy LEFORT	18 juillet 2016
Ginette Josiane CHEVALIER	20 août 2016
Madeleine Marie MATUCHET	2 septembre 2016

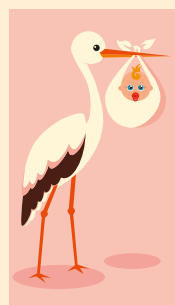
Ils se sont mariés



Jean-Michel LEUILLIER et Marie-Line RICORDEAU
 Pascal DELAMARE et Catherine CORNILLE
 Cyril PENZA et Agathe NOURRY
 David RIGAULT et Christelle DODE
 Mehdi PATOUX et Sonia MELLOUKI
 Anthony ESCUDÉRO et Anmandine GAGO
 Patrick PEDRI STOCCO et Patricia DELAGARDE
 Jacques BADOU et Sylvie POULET
 Michaël DUPORT et Gladys DUMESNIL
 Mathieu FOUGERAY et Perrine AUDET
 David BATTON et Karine LINDOR

Maxime MARTIN et Emilie WILLM
 Nicolas BERNARD et Marie-Claire KUNTZ
 Elie JANVIER et Daisie BARNABOT
 Maxime LAMY et Julie DEPREZ
 Jessy LANEUVILLE et Coralie PENASSON
 Sylvain COQUELIN et Christel GRESSIER
 Jean-Pierre BELLIER et Pascale BARBIER
 Ludovic PERAIN et Caroline AFFOUARD
 Claude ROSEAU ET Joëlle BOULOT

Ils sont nés



Baptiste ADENIS	1er décembre 2015
Timéo FRUITIER	6 décembre 2015
Abdallah EL MACHICHTI	10 décembre 2015
Riad ANATOLE	12 décembre 2015
Mathyss DEFOSSE	13 décembre 2015
Brayan BERTON	15 décembre 2015
Lana BUNEL	1er janvier 2016
Moussa ANDRIEUX	14 janvier 2016
Aëlys GRANVILLE	15 janvier 2016
Lina VAN DRIESSCHE	22 janvier 2016
Guilia LECUYER	5 février 2016
Morgane GAVREL	14 février 2016
Alexandre HURAT KOWALIK	15 février 2016
Tom BONNEDAME	18 février 2016
Adam SOULIER	29 février 2016
Soraya MARECHAL	7 mars 2016
Annaëlle GASCOUIN	13 mars 2016
Ethan DRINGOT	15 mars 2016
Mya SCARICA	14 avril 2016
Adélina LE DOARÉ	15 avril 2016
Yassine NICE BENJANNET	18 avril 2016
Eden REYNOUDT PETERHANSEL	20 avril 2016
Ayden MESGOUA	20 avril 2016
Éline THOMAS	23 avril 2016

Naïla ENNAJI BANIEL	26 avril 2016
Anna RÉTOUT	2 mai 2016
Thomas SOULIER	18 mai 2016
Mathilde LEPERT	26 mai 2016
Raphaël BERDENAND	5 juin 2016
Baptiste DESAUTY	6 juin 2016
Elena MAGNIER LEBEL	27 juin 2016
Lisa BRUZZICHINI	1 juillet 2016
Maël NICOLAS	5 juillet 2016
Mila GUILLER	7 juillet 2016
Cameron DUMONNET	7 juillet 2016
Kim LANEUVILLE	12 juillet 2016
Théo SCHWITZER	28 juillet 2016
Gabriel JULIEN	5 août 2016
Nael NJOUANDJA	30 août 2016
Léana DUCHEMIN	1er septembre 2016
Noémie MICHEL	11 octobre 2016
Thaïs PLUYM	15 octobre 2016
Ionis KAKO DINI	21 octobre 2016
Lucile CORRO CARRERA	25 octobre 2016
Antoine BERTRAND	12 novembre 2016
Elisa VALADARES	20 novembre 2016
Ayana DEVINCK KODJO	24 novembre 2016
Lisy LEGROS	28 novembre 2016



D'JENGUI

Le partenaire de votre Beauté

*Coiffeur visagiste
Styliste créateur
Coloriste permanentiste
Coiffure mariage et
toutes cérémonies*

Forfait junior -20 ans

2, Rue de Blaincourt, 60660 Cires-les-Mello
Tél : 03 44 56 42 52

Une équipe sympa qui saura vous conseiller.
Journée continue le Vendredi et le Samedi.
Le Vendredi nocturne jusqu'à 19h30.

Boulangerie Pâtisserie

Didier et Dominique Charpentier

*44, rue de la Ville
60660 Cires les Mello*

Tél. 03 44 56 41 88

E.S.A.T.
Les Ateliers du Clos du Nid de l'Oise

BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE ASEPTIQUE - Normes ISO 9001
N° QUAL2004/22743 - Réalisation et livraison de blanchisserie industrielle

PRESTATIONS DE SERVICES - Entretien d'Espaces Verts (Tonte - Taille - Coupe - Plantations...) - Métiers du Bâtiment (Ravalement - Peinture - Maçonnerie - Menuiserie Papiers peints...) - Nettoyage urbain

SOUS-TRAITANCE - Conditionnement - Plis spéciaux - Publipostage - Emballage Montage - Petit usinage

SERVICE TRAITEUR AGREE - Cocktails

MISE A DISPOSITION ET PRESTATIONS EXTERIEURES EN ENTREPRISE, COLLECTIVITES LOCALES

RENSEIGNEMENTS
E.S.A.T. Le Clos du Nid de l'Oise
B.P. 26 - CRAMOISY - 60660 CIRES LES MELLO
Tél. 03.44.27.03.61 - Fax 03.44.27.03.62
E-mail : esat-cramoisy@cdno.org - Site : www.closdunid.com





Jean-Michel LEUILLIER
Commune de stationnement : Cires-lès-Mello
6, rue Bosquet Charbonnier - 60660 Cires-lès-Mello

Mobile : 06 23 54 67 76 • Tél/Fax : 03 44 72 43 77
E-mail : jmlrth@wanadoo.fr

*Réception et transfert de passagers en gare, aéroports et hôtels
Transport de malades assis en hôpitaux et cliniques
Forfait et devis longues distance*

CB acceptées - Véhicule non fumeur



Ambiance

Coiffure

Ouvert du mardi au jeudi
8h30 - 12h00 / 13h30 - 19h00
le vendredi et le samedi NON STOP

14, rue de la Ville
60660 CIRES LES MELLO

03 44 56 27 28

Petit Casino

DISTRIBUTION CASINO FRANCE

1 RUE DES JUIFS
60660

CIRES LES MELLO

Tél. 03 44 56 14 06

Siret 428 268 023 26064



Cires Immobilier

Toutes transactions-Estimations-Ventes-Locations

54, rue de la Ville
60660 CIRES-LES-MELLO

Tél. : 03 44 56 62 41 - Mobile : 06 73 30 60 28
E-mail : cires.immobilier@wanadoo.fr
Site : www.cires-immobilier.com

TTT
Touroul Thierry Terrassement

**AUTO
ENTREPRENEUR**

Touroul Thierry
18, rue des Acacias
60660 CIRES LÈS MELLO

S : 09 77 75 59 56
T : 06 29 68 46 79
✉ : thierrytouroul@orange.fr

SIRET : 51987796300016



Espace Citoyen Vivre Autrement à Cires / Le Tillet

L'année 2016 qui vient de se terminer ne restera pas dans la mémoire collective des cirois. De cette troisième année qui s'est écoulée depuis la mise en place de la nouvelle municipalité on ne retiendra hélas pas grand-chose.

Au fil de cette annuité, des réunions du conseil municipal se sont déroulées mais force est de constater le manque cruel de considération vis-à-vis des conseillers de l'opposition dont nous faisons parti. C'est donc légitimement que nous déplorons une mauvaise qualité des discussions, voire une absence réelle de débat.

Ce constat remet en question notre démarche citoyenne et abaisse significativement le niveau des échanges au sein de notre commune. Cela se traduit par un désintérêt total de nos concitoyens, ce qui explique le très faible public lors des réunions du conseil municipal.

Devant ce bilan, nous espérons que durant cette nouvelle année 2017 un vent de démocratie souffle sur notre commune et balaye cette oligarchie mise en place. Nous continuons à penser qu'il est possible de débattre sur de vrais sujets, telles que les difficultés rencontrées par les cirois dans leur vie de tous les jours. C'est pourquoi en 2017, comme durant les années précédentes, nous continuerons à défendre vos intérêts.

Après l'hiver vient le printemps, et en attendant nous souhaitons à l'ensemble des habitants de notre commune une bonne et heureuse année 2017 !

Barbara MLYNARCZYK,
Philippe ROBIN

La liste "Ensemble une volonté commune"
n'a pas souhaité publier dans le bulletin.



Cabinet ZEMOZ

Professionnels et particuliers

67 Quai d'Amont
60100 CREIL
Tél : 03 44 55 15 19

8 Rue de la Mairie
60660 CIRES LES MELLO
Tél : 03 44 56 40 15

Télécopie : 03 44 55 50 76

E-mail : Cabinet.zemoz@mma.fr

www.orias.fr N° Orias : 14002116

LE BOSPHORE 3



**OUVERT
7/7**

RESTAURANT RAPIDE

Spécialités kebab

de 11h15 à 14h00 et de 18h00 à 22h00



36 RUE DE LA VILLE- 60660 CIRES LES MELLO **03 44 56 09 27**

NANOU LOOK

Salon de toilettage

A partir de :

35€*

*HORS DÉMÊLAGE, HORS SOINS
SUPPLÉMENTAIRES

Rendez-vous au :

06.29.22.67.72

Du lundi au samedi
De 09h00 à 19h00



78 rue de la Couture
60660 CIRES LES MELLO



*D'une fleur
à l'autre...*

Artisan Fleuriste

Transmission florale - Livraison à domicile
Commandez par ☎ et réglez par **CB**

5, rue de Blaincourt
60660 CIRES LES MELLO
Tél. 03 44 56 43 64
dunefleuralaautre60@orange.fr



AUBERGE DU TILLET



24, Grande Rue, LE TILLET
60660 CIRES LES MELLO

Réservation conseillée : Tél. : 03 44 56 43 17

Vente de véhicules Neuf et Occasion

Garage CORROY SARL

Pose et réparation de pare-brise et de
pneumatiques

Mécanique - Carrosserie - Peintures toutes
marques - Réglage parallélisme



Agent RENAULT
Agréé assurances

37, rue de Tanfort
60600 Cires lès Mello

Tél. 03 44 56 44 45



REMORQUAGE
7j/7 - 24h/24

CARRA-ELEC

l'électricité en toute confiance

Electricité générale
Dépannage - Rénovation
Remise en conformité

Sécurité & communication
Alarme - VDI
Contrôle d'accès

Tél. : 09 66 81 61 54

contact-carra-elec@orange.fr

BOULANGERIE LEFEVRE
NICOLE ET FABIEN

1 RUE BLAINCOURT
60660 CIRES LES MELLO
TEL: 03 44 56 41 68

artisan boulanger pâtissier



Cires-lès-Mello en photos



Cérémonie - Tillet



Fête de la Musique



Fête du Tillet - Course garçons de Café



Marché Artisanal



Galette des Seniors



Tournoi de billard ALR